

Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de vie au Travail Du 14 mars 2017

Document unique évaluation des risques professionnels (DUERP) - Programme Annuel de Prévention (PAP)

Bilan de la campagne 2015 / 2016

Le recensement a été effectué en 2015 avec une mise à jour début 2016.

Deux séances en groupe de travail ont été organisées.

247 risques professionnels ont été identifiés pour l'ensemble des sites de la DISI Paris Normandie.

Aucun risque en catégorie A.

A partir du DUERP, le groupe de travail a identifié des axes d'actions prioritaires, qui sont principalement :

- les risques routiers
- les risques liés à l'activité physique
- les risques liés au manque d'hygiène
- les glissades et chutes de plain-pied.

Présentation du projet de DUERP 2017

La mise à jour du document n'est effectuée que tous les 2 ans, nous sommes donc à nouveau dans une phase de mise à jour. Cette dernière est effectuée par les assistantes de prévention qui ont dû s'approprier l'application et la réglementation en vigueur (cotation des risques) dans un délai restreint (octobre 2016 à janvier 2017). Le but est de soumettre le projet de DUERP et PAP aux réunions du groupe de travail de février-mars 2017. Le CHSCT du 30 mai 2017 devra émettre un avis motivé sur le document présenté.

Solitaires Finances se soucie et reste vigilant sur la formation dispensée à chaque agent affecté sur un nouveau poste. Qu'en est-il pour les assistantes de prévention nouvellement nommées en septembre 2016 ? Loin de remettre en cause le travail effectué, nous nous inquiétons du sort de nos assistantes de prévention lors de ces opérations.

La procédure concernant l'élaboration du DUERP est cadrée par un guide méthodologique rédigé par le secrétariat général. Celui-ci prévoit des groupes de travail obligatoires pour préparer le document. A ne pas confondre avec les groupes de travail CHSCT qui eux sont facultatifs.

Domage que la direction ne connaisse pas la réglementation en vigueur et confonde les procédures.

D'une part, ce ne sont pas forcément les mêmes personnes qui composent chacun de ces groupes de travail et d'autre part, l'administration a obligation de fournir certains documents aux membres du GT DUERP (fiches de risques professionnels établies par le médecin de prévention, accidents de service, fiche de signalement, les fiches de données de sécurité des produits, etc ...).

Le groupe de travail DUERP (obligatoire) est composé du chef de service, des assistants de prévention, et sont associés les représentants des personnels ainsi que les services logistiques, gestionnaires de sites, ressources humaines...Ce groupe de travail doit analyser les risques professionnels recueillis, définir et harmoniser les cotations et proposer des mesures de prévention aux risques identifiés. **Il réalise ainsi un projet de DUERP.**

Ce dernier est ensuite présenté et modifié en séance plénière du CHSCT. Pour limiter la durée des débats en instance, un groupe de travail préparatoire (composé du chef de service, des assistants de prévention, des représentants du personnel siégeant au CHSCT, de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) et du médecin de prévention) peut être organisé (facultatif).

Dans cet exercice, nous sommes souvent en désaccord avec l'administration qui a tôt fait de supprimer ou minimiser les risques professionnels et de considérer que le groupe de travail DUERP a finalisé et validé le document.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques au CHSCT :

1/5

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Martine ROELAS	ESI Orléans	Carole BAILLY	ESI Orléans
Frédéric PHILIPPE	ESI Versailles St Cloud	Vincent Gautier	ESI Versailles St Cloud
Marie-France FORNAY	ESI Versailles Chantiers	Patricia Bernaud	ESI Caen

Le budget du CHSCT-CT – Formation CHS

Bilan de la gestion 2016

L'intégralité des crédits disponibles a été utilisée, voire dépassée de 645,52€.

Le budget pour 2016 s'est élevé à 61 127 € .

Il a été entièrement utilisé :

- 20 295,94 € pour la formation
- 23 825,13 € amélioration des conditions de vie au travail
- 9 181,31 € aménagement des postes de travail
- 8 470,14 € pour amélioration de l'immobilier & mise en conformité

Chaque agent peut bénéficier d'une (ou plusieurs) formation(s) financée(s) par le CHSCT. Un recensement est effectué en début d'année, notamment au vu du recensement des risques professionnels.

Il est important que chaque agent inscrit à une formation respecte son engagement. Les formations ont un coût, elles représentent 30 % du budget du CHSCT. Toute session de formation engagée est facturée qu'importe le nombre de participants présents. L'absentéisme n'est pas acceptable quelque soit le grade de l'agent concerné. Pour exemple, la formation « manipulation extincteurs » (4 sessions d' ½ journée) organisée sur le site de Versailles a eu 50 % d'absents (des agents, du cadre C au cadre A+, qui ont jugé plus important de rester à leur poste de travail).

Prévisions des dépenses 2017

Le budget a fait l'objet d'un groupe de travail préparatoire d'une durée de 2h.

Le CHSCT de la DISI Paris Normandie dispose en 2017 d'un budget dédié de 57 047€.

Les axes de dépenses de 2016 sont reconduits pour 2017 :

- 19 800 € pour la formation
- 5 500 € amélioration des conditions de vie au travail
- 8 000 € aménagement des postes de travail
- 17 584 € pour amélioration de l'immobilier & mise en conformité : (10 428 € déjà engagé changement des porte-issu de secours sur Versailles Chantiers co-financement avec la DGF)
- 6 000 € pour d'autres dépenses

Fusion ESI Versailles (pour information)

Ce point est donné pour information et non pour avis. Pour le directeur, il n'y a pas d'impact important, cette fusion n'a pas lieu d'être soumise au CHSCT.

La fusion structurelle est annoncée pour le 1^{er} juillet 2017. Cette fusion structurelle (ou administrative) a pour conséquence la création d'un établissement unique avec la désignation d'un responsable unique.

Le poste de chef d'établissement (AFIPA) laissé disponible suite à la fusion est réaffecté à la DISI.

Un organigramme fonctionnel a été élaboré à la date de la fusion. Les missions des 2 ESI restent inchangées.

Tous les agents de catégorie A, B et C bénéficient du maintien des affectations actuelles.

Le chef d'établissement de ce nouvel ESI, dénommé ESI de Versailles, sera épaulé par un adjoint dédié.

L'étude capacitaire menée par la direction générale pour le regroupement immobilier est en cours.

Regroupement du CSP/SFACT de la DRFIP 45 à l'ESI d'Orléans (avis)

Ce chantier a débuté en 2015 par l'expertise immobilière menée par le SAFI (Service des affaires financières et immobilières du Secrétariat général du Ministère). Le lancement de ce projet a été validé par la direction générale. L'opération a été présentée lors des CHSCT de décembre 2015 et octobre 2016.

Les travaux sont pilotés par un maître d'œuvre désigné par le bureau SPIB 2C en charge de l'immobilier.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques au CHSCT :

2/5

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Martine ROELAS	ESI Orléans	Carole BAILLY	ESI Orléans
Frédéric PHILIPPE	ESI Versailles St Cloud	Vincent Gautier	ESI Versailles St Cloud
Marie-France FORNAY	ESI Versailles Chantiers	Patricia Bernaud	ESI Caen

Des groupes de travail associant des agents de chaque service concerné (exploitation et qualification/intégration) se sont tenus en novembre et décembre 2016. Ils avaient pour objectif de définir le plan d'occupation des espaces (disposition des bureaux, armoires etc...). L'ISST et le médecin de prévention ont examiné cette proposition d'occupation. L'ISST a rappelé les normes à respecter. Ses préconisations ont été transmises au bureau d'études.

La réalisation des travaux débutera au deuxième trimestre 2017 par le 1^{er} étage. Tous les agents (qualification/intégration) s'installeront au RDC, pendant environ 8 semaines (durée des travaux).

Une fois, le 1^{er} étage terminé, tous les agents (qualification/intégration) plus ceux de l'exploitation s'installeront dans leurs nouveaux bureaux au 1^{er} étage. Les travaux du RDC pourront alors débuter. L'objectif étant d'y accueillir les agents de la DRFIP 45 au cours du second semestre 2017.

Il reste cependant des points à étudier :

- ✓ amiante : étude en cours
- ✓ escalier issue de secours : est-il toujours adapté ?
- ✓ évacuation de personnes à mobilité réduite (espace de confinement, chaise d'évacuation et agents formés)
- ✓ éclairage
- ✓ le plan proposé n'a aucune côte, difficile de connaître les m2 occupés par chaque agent
- ✓ places de parkings (actuellement 73 places disponibles)

La direction rappelle que la fourniture d'un parking ne fait pas partie des obligations de l'employeur, Il n'est pas prévu de places supplémentaires en septembre pour l'arrivée des agents de la DRFIP45.

Un groupe de travail commun DRFIP45 et ESI est prévu pour traiter des modalités d'organisation des sujets de vie commune et de la gestion des parties communes (restaurant, parking...).

Le responsable par intérim de l'ESI d'Orléans signale qu'il existe des places de parking dans les rues alentours.

L'ISST rappelle que le plan de prévention doit être communiqué aux membres du CHSCT.

Au vu de tous les points encore à l'étude, l'avis des représentants du personnel est reporté au prochain CHSCT.

Examen des compte-rendus d'évacuation, des registres SST et accidents de service

Examen des compte-rendus d'évacuation

Solidares Finances signale que les agents ont évacué à plusieurs reprises sur l'ESI Versailles Chantiers ceci à cause de la poussière dégagée par les travaux dans les toilettes du 2^{ème} étage. L'alarme s'est déclenchée et ce n'était pas un exercice. Aucun compte-rendu n'a été fait pour l'un d'entre-eux, et pour cause, grande pagaille (circuit d'évacuation modifié au 1^{er} et 2^{ème} étage, personne pour ouvrir la grille, liste des agents inexistante dans certains services, aucune liste disponible au lieu de rassemblement, aucun comptage des agents, difficultés à faire sortir les ouvriers...).

Solidares Finances rappelle que chaque agent doit se regrouper avec son service et ne doit en aucun cas quitter le lieu de rassemblement.

Nous sommes toujours en état d'urgence. Nous ne pouvons pas nous regrouper à l'extérieur des bâtiments. Il est préconisé de faire quand même des exercices d'évacuation à minima. L'exercice est certes incomplet, mais permet de vérifier que l'alarme fonctionne et que chaque agent connaît le parcours à emprunter.

Examen des registres « Santé, Sécurité au Travail »

Pour Solidares Finances, il est clair que ces registres sont le gage d'un réel suivi de la part de la Direction. Cette dernière a obligation d'y répondre et de les présenter à chaque CHSCT.

Sur quelques sites, suite à des signalements par certains agents qui n'entendaient pas l'alarme incendie, il a été décidé de poser des alarmes lumineuses (des devis sont en cours).

Vos représentants Solitaires Finances Publiques au CHSCT :

3/5

<i>Titulaires :</i>		<i>Suppléants :</i>	
Martine ROELAS	ESI Orléans	Carole BAILLY	ESI Orléans
Frédéric PHILIPPE	ESI Versailles St Cloud	Vincent Gautier	ESI Versailles St Cloud
Marie-France FORNAY	ESI Versailles Chantiers	Patricia Bernaud	ESI Caen

Même si certaines annotations portées dans les registres peuvent être solutionnées par interpellation du service RH de proximité de chaque site, Solidaires Finances encourage vivement les agents à se saisir de ce registre s'ils souhaitent voir leur problème se résoudre rapidement.

Nous entendons encore trop souvent, les agents nous dirent « ça fait plusieurs jours/semaines/mois que le problème perdure mais rien ne bouge ».

Problème récurrent du ménage sur tous les sites : la direction devait mettre en place des contrôles contradictoires pour étayer ses récriminations à l'encontre des sociétés de ménage. Nous en attendons un bilan et les actions prises.

Accidents de service, Aménagements de postes

Bien qu'obligatoire à chaque CHSCT, ce sujet n'a pas été évoqué (faute de temps).

Fiche de signalement

Nous nous étonnons de ne pas examiner la fiche de signalement adressée par un agent, le 31 août 2016 à l'assistante de prévention. Fiche pourtant réclamée au précédent CHSCT (du 06/10/2016)

Mais pour notre président du CHSCT, l'administration ayant pris immédiatement des mesures, il n'y a pour lui aucun intérêt à en débattre en CHSCT.

Et bien, Monsieur le Président du CHSCT, vous qui êtes si respectueux des règlements et des ordres de la direction générale quand il s'agit de restreindre les droits syndicaux des représentants du personnel, vous avez obligation de transmettre les fiches de signalements à chaque CHSCT.

Solidaire Finances rappelle tout l'intérêt d'utiliser ces fiches de signalement, dès qu'un incident survient et quel que soit son niveau de gravité. Aucune dérive ne doit être tolérée dans l'exercice de nos missions. Il est primordial d'informer les représentants du CHSCT de la rédaction d'une fiche. Ils sont particulièrement en capacité d'en assurer le suivi.

Visite de sites par le CHSCT ou l'ISST

Pour les visites déjà effectuées, aucun rapport n'a été transmis. Là aussi, c'est pourtant une obligation pour l'administration.

En attente :

- la visite de l'ESI de Nanterre effectuée en mai 2016 (le président l'avait déjà reporté au dernier CHSCT)
- la visite de l'ESI Versailles Chantiers effectuée le 13 octobre 2016

De même, rien n'a été fourni sur la visite du 3 octobre, par l'ISST de l'ESI Rouen les Mouettes

Questions diverses

Fusion des ESI : ROUEN

La fusion structurelle est prévue pour le 1^{er} trimestre 2018 en même temps que la fusion immobilière.

La fusion immobilière est actée par la direction générale. Le recrutement du maître d'œuvre est en cours.

Même processus que pour les ESI de Caen et d'Orléans. Des groupes de travail avec les agents débiteront en avril.

Une présentation sera faite aux agents de Rouen Jean Moulin le 20 avril.

Compte-tenu de l'horaire (13h10), des contraintes de certains membres de l'administration, de la visite de site programmée au dernier CHSCT, par une délégation des représentants des OS 12 rue de l'école des postes à Versailles à 14h, les sujets non abordés, mais pourtant obligatoires à chaque CHSCT sont reportés au prochain CHSCT prévu le 30 mai 2016.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques au CHSCT :

4/5

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Martine ROELAS	ESI Orléans	Carole BAILLY	ESI Orléans
Frédéric PHILIPPE	ESI Versailles St Cloud	Vincent Gautier	ESI Versailles St Cloud
Marie-France FORNAY	ESI Versailles Chantiers	Patricia Bernaud	ESI Caen

L'ambition de vouloir tenir des instances sur ½ journée montre ces limites.

Solidaires Finances exigera que les points suivants soient mis à l'ordre du jour et soient étudiés en séance :

- accidents de service et de travail
- fiche de signalement
- compte-rendu visite de site de Nanterre
- compte-rendu visite de Versailles Chantiers
- compte-rendu visite ISST de Rouen Les Mouettes

Sans compter le compte-rendu des visites de Versailles ST Cloud (école des postes) et Caen.

N'hésitez pas à nous contacter avant le prochain CHSCT du 30 mai 2017.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques au CHSCT :

5/5

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Martine ROELAS	ESI Orléans	Carole BAILLY	ESI Orléans
Frédéric PHILIPPE	ESI Versailles St Cloud	Vincent Gautier	ESI Versailles St Cloud
Marie-France FORNAY	ESI Versailles Chantiers	Patricia Bernaud	ESI Caen